

Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP)

# LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME



## Assistant.e à chef de projet en aménagement de l'espace

DOMAINE Sciences Humaines et Sociales

Formation disponible en

Formation Initiale

Formation Continue

VAE

Formation en Alternance

- Modalités de candidature :

Candidatures sur l'application en ligne de l'UPEM. Deux vagues de candidature, au printemps et l'été

- Lieux de formation :

Les cours ont lieu à l'EIVP, à l'ENSAPB (UE4 outils informatiques), à l'EAVT (Atelier de synthèse) et à l'UPEM (UE3)

- Calendrier :

Période de stage: stage de minimum 3 mois, à partir du mois de mai  
Rythme d'alternance: 4 semaines

- Contacts :

- Responsable de formation : FERCHAUD Flavie  
- Secrétaire pédagogique : SABARA Aminata  
Bâtiment : Lavoisier  
Bureau : i25  
Téléphone : 01 60 95 77 60  
Email : [aminata.sabara@univ-eiffel.fr](mailto:aminata.sabara@univ-eiffel.fr)

Pour candidater : <https://candidatures.univ-eiffel.fr/>

Plus d'informations :

Service Information, Orientation et Insertion Professionnelle  
(SIO-IP) : [sio@univ-eiffel.fr](mailto:sio@univ-eiffel.fr) / 01 60 95 76 76

LICENCE PROFESSIONNELLE LP

## POUR Y ACCÉDER

La licence professionnelle est une formation en un an, accessible avec un

diplôme universitaire de technologie, un brevet de technicien supérieur ou après une deuxième année de licence générale.

## COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser le process du projet à toutes ses étapes, à en coordonner les activités consubstantielles; travailler en liaison avec les professionnels de la construction et de l'aménagement urbain

Emettre un point de vue fondé sur le plan technique, savoir proposer des solutions techniques ou économiques; se servir d'outils informatiques; participer au contrôle de la conformité du projet à la réglementation en vigueur ; animer une réunion, rendre compte, rédiger un compte-rendu

## APRÈS LA FORMATION

Cette licence vise une insertion professionnelle immédiate et procure aux étudiants des compétences et des savoir-faire leur permettant d'assister et de seconder l'architecte, l'urbaniste, l'ingénieur dans la conception et le suivi opérationnel des projets. Les étudiants recevront une formation interdisciplinaire correspondant à l'évolution des besoins des agences d'architecture, d'urbanisme, et globalement de l'ensemble des structures où se réalisent les projets d'aménagement architecturaux et urbains (bureaux d'études, sociétés de construction, services techniques des collectivités territoriales, grandes structures d'ingénierie urbaine, etc.).

## LES + DE LA FORMATION

La licence professionnelle Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace (ACPAE) est une formation interdisciplinaire qui couvre les domaines de l'architecture, de l'aménagement urbain et du génie urbain. Les quatre partenaires de la formation (UPEM, EIVP, EAVT et ENSAPB) assurent la cohérence des contenus et la qualité des enseignements. Ouverte à la FI et à la FC, mais également à l'apprentissage, elle vise un insertion professionnelle immédiate.

## PROGRAMME

UE1 Gestion du projet UE1-1 Connaissance du milieu professionnel - UE1-2 Communication et management - UE1-3 Gestion technique, administrative, juridique et financière -  
UE2 Aménagement et Urbanisme UE2-1 Culture de l'architecture et de l'urbain - UE2-2 Eléments d'Aménagement et Urbanisme -  
UE2-3 Atelier de synthèse  
UE3 Projet durable et dimension environnementale UE3-1 Evaluation environnementale des projets d'aménagement - UE3-2 Quartiers durables - UE3-3 Thermique, énergie, architecture et aménagement - UE3-4 L'architecture durable qualitative -  
UE4 Outils et langues étrangères UE4-1 CAO/DAO - UE4-2 SIG (2D et 3D) - UE4-3 BIM - UE4-4 Anglais langue étrangère -  
UE5 Construction UE5-1 Elements de construction - UE5-2 Systèmes techniques de l'enveloppe - UE5-3 Intervenir dans l'existant -  
UE6 Projet tuteuré  
UE7 Stage